



Communiqué de presse

Date

31 mars 2014

La COMCO ouvre une enquête pour de possibles ententes sur le marché des devises

La Commission de la concurrence (COMCO) mène une enquête afin de vérifier si des ententes sur le marché des changes (Forex) ont été conclues entre différents instituts bancaires.

Une enquête a été ouverte aujourd'hui par la COMCO à l'encontre de différents établissements bancaires. Sont entre autres concernés: les banques suisses UBS AG, Credit Suisse AG, Zürcher Kantonalbank, Julius Bär & Co. AG et les instituts financiers étrangers JP Morgan Chase & Co., Citigroup Inc., Barclays Bank plc. et Royal Bank of Scotland Group plc. Il existe des indices selon lesquels des ententes auraient été conclues entre ces banques sur le cours de devises. Les comportements soupçonnés concernent en particulier l'échange d'informations sensibles et la coordination générale dans l'achat et la vente de devises à des cours influencés, des opérations coordonnées dans l'optique d'influencer la fixation du WM/Reuters ainsi que la coordination dans l'achat et la vente de devises face à des parties adverses déterminées.

En raison des informations actuellement en leur possession, les autorités de la concurrence soupçonnent que les cours des plus importantes devises ont été concernés par ces comportements.

Les autorités de la concurrence ne peuvent pour le moment pas exclure que d'autres banques ou intermédiaires financiers (brokers) soient impliqués dans les comportements objets de l'enquête.

Le Secrétariat de la COMCO avait ouvert une enquête préalable dans la même affaire le 30 septembre 2013.

Contacts / Renseignements:

Dr Rafael Corazza	031 322 20 41 079 652 49 57	rafael.corazza@comco.admin.ch
Dr Olivier Schaller	031 322 21 23 079 703 80 07	olivier.schaller@comco.admin.ch